

# INCITER LES CLUBS À ACCUEILLIR DE NOUVEAUX PUBLICS AUTOUR DU "SPORT-SANTÉ"



# ACTION

**Les clubs sont des acteurs clés des territoires. En vous appuyant sur leurs compétences, vous pouvez les inciter à étendre leur offre (sport-santé, activités intergénérationnelles) pour accueillir des publics éloignés de la pratique.**

Cette démarche partenariale permet aux clubs de développer leur activité, tout en jouant un rôle clé dans

l'élargissement de l'offre d'activité physique et sportive à tous, en s'appuyant sur leurs principaux atouts :

- La proximité géographique, au plus près des besoins des pratiquants,
- La diversité des activités proposées, des plus classiques aux plus innovantes,
- La qualité de l'encadrement, avec un vivier d'éducateurs sportifs disponibles.

# OBJECTIFS

- Encourager l'ensemble des clubs à ouvrir des sections « sport-santé » pour accueillir et accompagner les personnes intéressées par une pratique régulière,
- Multiplier les possibilités de pratiques intergénérationnelles au sein des clubs ou entre clubs,
- Permettre l'animation d'activités « sport-santé » en ville, à l'école, en milieu professionnel (cf. les différentes fiches sur les parcours de santé, les mobilités urbaines,
- Inclure les clubs dans des politiques ciblées sur le volet territorial (Contrat local de santé, contrat de ruralité, etc.),

- Sensibiliser les clubs aux enjeux économiques du « sport-santé »,
- Structurer et animer, à l'échelle d'un territoire, un réseau de clubs proposant une offre équilibrée de prestations « sport-santé ».

## **Publics cibles :**

- Le grand public sédentaire, non licencié et non pratiquant régulier,
- Les populations sensibles ; notamment les jeunes de 6 à 16 ans qui bénéficieront du Pass Sport Jeunes qui sera lancé en 2021,
- Les personnes à risques (maladies chroniques, ALD).





# ETAPES POUR LA MISE EN PLACE ET MOYENS NÉCESSAIRES

De nombreux clubs se sont déjà lancés dans des offres de pratiques à finalité de santé. Comment procéder, à l'échelle d'un territoire, pour les encourager à développer ces activités, et comment en convaincre d'autres clubs de s'y engager ?

- 1.** Cartographier les moyens existants (acteurs de santé impliqués, clubs déjà engagés, éducateurs sportifs formés, enseignants APA disponibles, équipements accessibles),
- 2.** Identifier un premier noyau de personnes-ressources permettant de démarrer le projet,

- 3.** Désigner un pilote du projet : association existante ou créée pour l'occasion, club omnisport, Maison Sport-Santé, Communauté d'agglomération, etc. (cf fiche mode d'emploi : comment utiliser la boîte à outils ?),

- 4.** Expérimenter par une ou deux actions pilotes concrètes, même avec des moyens limités, en s'appuyant sur des personnes et structures ressources relevant du sport, de la santé et du social,

- 5.** Participer à la recherche de financement, qui doit être menée en parallèle dès la conception du projet, auprès des sources de financement listées ci-dessous.

## BUDGET

La réussite d'une démarche « sport-santé » est davantage liée au choix des (bonnes) personnes qui constituent la chaîne de suivi qu'aux ressources financières : pour l'essentiel, ces dernières se limitent à des frais de location de salles et à la rémunération d'intervenants.

### Les financements possibles :

- Les communes, qui peuvent donner la priorité aux clubs qui s'engagent dans le « sport-santé » dans le cadre des conventions d'objectifs (aide logistique, facilitation de l'accès aux équipements, mise à disposition de personnels, subventions),
- Les groupements de collectivités locales intéressés par la mise en place d'un fonctionnement en réseau sur leurs territoires,

- Les fédérations sportives, de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'offre de pratiques « sport-santé », et en particulier les fédérations sportives affinitaires et multisports, déjà engagées dans une logique de mutualisation,
- Les services de l'Etat dans le cadre de différentes politiques publiques (notamment le Pass sport jeunes),
- Les partenaires privés, notamment les Groupements d'assurances et les Mutuelles à destination des sociétaires via les complémentaires santé, peuvent aussi être partenaires de certains dispositifs territoriaux.

## PARTENARIATS POSSIBLES

- Associations d'élus,
- Fédération sportives (notamment la FF des clubs omnisports, la FF du sport pour tous),
- ARS,
- Maisons Sport-Santé,
- Structures locales spécialisées relevant du social et du handicap (par ex les CCAS),
- Partenaires privés,
- Paris 2024, par le biais de son programme Impact 2024 (cf. fiche mode d'emploi).

## BONNES PRATIQUES

### A. Biarritz Olympique : création d'une offre multisports enfants et d'activités sport santé dans un club

Création par le club d'une section multisports, qui regroupe toutes les activités orientées Sport-Santé Loisir Bien-être, et recrutement d'un éducateur sport santé qui met en place les activités et sensibilise les autres sections du club aux bonnes pratiques en la matière.

Un premier dispositif propose aux enfants des classes CP-CM2 de pratiquer dans l'année 15 activités différentes à raison de cinq nouveaux sports par trimestre et d'une journée ou demi-journée par semaine. Des ateliers d'éducation-santé et de sensibilisation à l'environnement complètent cette action.

<https://www.biarritzolympique.fr>

Contact : Laurent Algalarrondo – 0684745347

laurent.algalarrondo@free.fr

### B. Nice Côte d'Azur Athlétisme (NCAA) : offre d'un créneau famille avec tarifs adaptés

Création en 2016 d'un créneau « famille » permettant une pratique d'athlétisme pour tous, baptisé « fit athlé » et composée de running et de circuits training (renforcement musculaire, coordination, souplesse), adaptée à tous les niveaux. Une pratique Marche nordique adaptée aux grands parents et aux adultes ne souhaitant pas courir a été également proposée sur ce créneau.

Des tarifs de licence dégressifs ont été instaurés afin

d'encourager cette pratique familiale. De très nombreux adultes se sont mis ou remis au sport grâce à ce créneau partagé, certains prenant même des responsabilités au sein du club. (Exemple développé dans la fiche « pratiques partagées »)

Outils et Ressources : [ncaa.athle.com](http://ncaa.athle.com)

Contact : Odile Diagana (ncaa@free.fr)

Il existe d'autres initiatives de clubs et/ou de communes proposant des Pass découverte ou toute autre formule permettant par exemple :

- De proposer un tarif de groupe pour plusieurs adhérents,
- De proposer à un même adhérent de tester différentes activités pendant une durée limitée,
- De bénéficier des avantages du Pass'Sport santé (dont les modalités ne sont pas encore connues) qui a été annoncé par le Président de la République et doit être mis en place en 2021.

### C. Ville de Créteil et US Créteil : offre multisports proposée par une Ville avec passerelle vers les clubs

Projet d'Ecole multisports initiée par la ville et relayée par le club omnisports. Son contenu pédagogique a pour objectif :

- De favoriser le développement psychomoteur des enfants de 3 à 10 ans,
- De faire découvrir la diversité des sports pratiqués dans la commune,
- De leur donner le goût et la motivation de poursuivre au sein du club omnisport la pratique d'un club qu'ils auront choisi.

#### **D. Association Côte Basque Sport Santé : mutualisation d'un réseau de clubs sur un territoire**

Structuration d'un réseau territorial de plus de 90 clubs sportifs, dont les trois principaux clubs omnisports, sur le territoire Pays Basque Sud Landes, pour développer une démarche de prévention sport santé sous différentes formes.

Ce réseau prend notamment en charge les bénéficiaires du sport sur ordonnance, en liaison avec le Centre Hospitalier de Bayonne et les autres acteurs de santé. Les coûts d'accueil sont uniformisés entre tous les clubs et la prise en charge financière assurée par l'association grâce à différents partenaires publics et privés pendant une durée minimum de trois mois. L'association assure également la formation des éducateurs sportifs des clubs.

[www.cotebasquesportsante.fr](http://www.cotebasquesportsante.fr)

Contact : cotebasquesportsante@gmail.com

Nicolas Guillet - 06 17 06 67 56

#### **E. CDOS Alpes-Maritimes : activité sport santé en milieu rural**

Création de nouvelles activités sport-santé autour d'un club à partir d'une initiative conjointe du CDOS 06 et d'une petite commune (Ascros, 564 habitants)

Le CDOS 06, porteur de ce concept innovant, souhaite à travers celui-ci créer et pérenniser de nouvelles associations sportives dans les communes rurales, développer le sport-santé bien-être en direction des seniors et implanter dans la commune un parcours de disc golf. L'initiative a permis à 24 seniors de bénéficier d'un programme d'activité physique adapté et de créer un playground de basket.

[evenements/le-sport-est-dans-le-pre/](http://evenements/le-sport-est-dans-le-pre/)

Contact : alpesmaritimes@franceolympique.com

Philippe Manassero - 06 08 06 50 85

#### **F. Association Sportive Montferrandaise (ASM) : structuration d'un pôle Sport-Santé Vitalité**

Création en 2010 d'un pôle Sport-Santé Vitalité afin de promouvoir et déployer des activités physiques et sportives adaptées à tous les publics pour la prévention de la santé.

[www.asm-omnisports.com](http://www.asm-omnisports.com)

Contact : jfinaud@asm-omnisports.com

Julien FINAUD - 06 13 15 24 51

**Contact**  
[BougerPlus2024@gmail.com](mailto:BougerPlus2024@gmail.com)

Réalisée par le Collectif pour une France en Forme pour Paris 2024 avec l'expertise du Ministère chargé des Sports et de l'ONAPS

